Janvier 2019

En avance sur son temps, l'industrie cimentière est engagée depuis quarante ans dans une démarche d'écologie industrielle. A l'origine d'une filière stratégique, celle du béton, matériau intervenant dans 90% des bâtiments et infrastructures, elle est devenue un acteur majeur de l'économie circulaire, domaine où la notion de déchets disparaît au profit de celle de recyclage

Cette implication se manifeste à travers les valorisations énergétique et matière dans les process de fabrication des ciments, mais aussi dans le recyclage des bétons. Cette nouvelle façon de produire, que l'industrie cimentière a commencé à adopter dans les années 70, l'aide aujourd'hui à consolider un engagement fort. Le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC) est d'ailleurs membre fondateur de l'Institut de l'Économie circulaire créé en 2013 et présidé par le député François-Michel Lambert.

## D'ici à 2025, fournir jusqu'à 50 % de l'énergie grâce aux déchets

Ces initiatives lui valent aujourd'hui de parvenir à un taux de substitution de combustibles fossiles de 44 % pour produire les 17,5 millions de tonnes annuelles de ciment, l'objectif étant d'atteindre un taux de 50% en 2025. Pour parvenir à ce niveau, la filière mise sur les Combustibles Soildes de Récupération (CSR): meubles, bois, tissus, plastiques, cartons, textiles ou mousses qui ne peuvent pas être recyclés. Grâce à des ateliers dédiés, certaines cimenteries dépassent d'ores et déjà un taux de substitution de 60 % avec en ligne de mire, un cap de 80 %.

Outre cette valorisation énergétique, l'industrie cimentière apporte également des solutions de valorisation matière: pour économiser les matières premières issues des carrières (calcaire, argile, gypse), elle leur substitue en partie des déchets minéraux venant d'autres industries en substitution, comme les résidus dits «laitières » des hauts-fourneaux de la sidérurgie ou les cendres volantes issues des centrales thermiques à charbon. En 2017, l'industrie cimentière a ainsi recyclé 2,4 millions de tonnes de déchets minéraux.

Tout récemment, l'aboutissement de travaux menés pendant près de deux ans par Aliapur, acteur de référence dans la valorisation des pneus usagés, et l'Association Technique des Liants Hydraulique (ATILH), porte-parole de l'industrie cimentière auprès des services ad hoc de l'administration, a débouché sur la reconnaissance par le Ministère de l'Écologie de cette valorisation simultanée – matière et énergétique - appliquée aux pneus en cimenterie.

Ultérieurement, cette mesure permettra de reconnaître le traitement de l'ensemble des déchets en cimenterie comme une valorisation matière, solution privilégiée à la valorisation énergétique.

## Dans la construction, recycler le béton dans le béton

Dans une logique de continuité, la filière béton travaille sur le recyclage des bétons de déconstruction, qui représentent un enjeu majeur pour le secteur de la construction avec, à terme, 20 à 80 millions de tonnes de «déchets » de béton à valoriser par an.

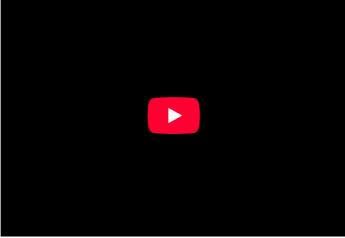
De l'extraction à la déconstruction, toute la filière est impliquée dans un Projet national « Recybéton », dont l'objectif est de démontrer qu'il est possible de donner une deuxième vie à ce matériau.

Lancé en 2012, « Recybéton » réunit une cinquantaine d'acteurs de la filière béton et étudie la possibilité de valoriser l'intégralité des matériaux issus des bétons de déconstruction. Techniquement, l'efficacité est au rendez-vous et des chantiers expérimentaux réalisés avec du béton de granulats de bétons déconstruits confirment la qualité des résultats.

D'amont en aval, la filière béton s'implique dans la mise en place d'un modèle multi-local au plus près des ressources et des besoins, sobre en énergie et en émissions de CO2.

L'optimisation de ce modèle préside depuis quarante ans aux choix stratégiques de l'industrie cimentière, à l'orientation des investissements, tout comme la structuration de circuits courts et efficaces impliquant de nouveaux acteurs et la recherche de partenariats gagnant-gagnant.

La cimenterie : un acteur de l'économie circulaire ? Un bref récapitulatif animé.



Auteur

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 25/11/2025 © infociments.fr

SEIC